



**PROJET D'INVESTISSEMENT POUR LA RÉSILIENCE DES ZONES COTIÈRES EN AFRIQUE DE L'OUEST (WACA ResIP)**

## **TERMES DE RÉFÉRENCE**

**Recrutement d'un Consultant pour la**

**« Formation des coordonnateurs et spécialistes suivi évaluation des UGP  
WACA ResIP1&2 en planification opérationnelle sous MS Project »**

**Mars 2024**

## **1. CONTEXTE**

Les Projets d'Investissement pour la Résilience des Zones Côtières en Afrique de l'Ouest (WACA ResIP1, P162337 et WACA ResIP 2, P175525) couvrent neuf (9) pays dont six (06) premiers pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal et Togo), et trois (3) supplémentaire (Ghana et Guinée Bissau). Ils ont pour objectif commun de renforcer la résilience des communautés et des zones côtières dans neuf (09) pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Les projets WACA ResIP 1 et 2 sont structurés autour de quatre (04) composantes, dont une composante d'intégration régionale (composante 1), et trois (03) composantes nationales consacrées au renforcement du cadre institutionnel (composante 2), aux investissements physiques (composante 3) et à la coordination et gestion du projet (composante 4).

L'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) assure la maîtrise d'ouvrage des composantes régionales et bénéficie des assistances techniques de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses ressources (UICN), du Centre de Suivi Écologique (CSE) de Dakar, du Secrétariat de la Convention d'Abidjan (ABC), du Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO) et du Partenariat Régional pour la Conservation de la Zone Côtière et Marine (PRCM).

Les projets consistent en une combinaison d'activités intervenant aux niveaux politique et institutionnel et répondant aux demandes d'investissements physiques et sociaux, tant au niveau régional que national. Ils comportent quatre (04) composantes présentées ci-dessous :

- Composante 1 : Renforcer l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest pour l'amélioration de la gestion des zones côtières ;
- Composante 2 : Renforcer le cadre politique et institutionnel des pays via l'élaboration de cadre de politiques adéquat et les outils nécessaires pour le développement et/ou l'opérationnalisation de leurs stratégies et plans de gestion du littoral) ;
- Composante 3 : Renforcer les investissements physiques et sociaux nationaux via des investissements côtiers, ou sous-projets, visant à protéger les zones vulnérables de l'érosion et des inondations côtières, à appuyer les opérations de contrôle de la pollution et de gestion des déchets et à promouvoir le développement côtier résilient face aux changements climatiques.
- Composante 4 : Coordination nationale

vue de l'amélioration de la performance dans la réalisation des résultats escomptés, le projet WACA ResIP a, à travers le WACA BAR, élaboré un plan de formation adossé au PTBA2024 au profit des Unités nationales de gestion de projet. Ce plan contient une série de formations dont celle relative à la « formation en Project Management sous MS Project + installation du logiciel similaire en demo open source ».

## **2. JUSTIFICATION :**

Depuis 2021 cette formation a été une sollicitation répétée des coordonnateurs de projets et des spécialistes en suivi et évaluation des Unités nationales de gestion des Projets (UGP8WACA ResIP 1&2). Le besoin de cette formation a encore été exprimé lors de l'atelier de planification

des activités 2024 organisé par WACA BAR les 17, 18 et 19 octobre 2023 à Dakar. En effet le logiciel « RUCHE » de suivi évaluation de WACA ResIP1&2 est une plateforme assez complète, qui possède un volet planification, mais assez léger et synthétique. Ms Projet est le logiciel de planification par excellence, assez détaillé, gérant les tâches et le temps, et alertant sur les goulots d'étranglement tout en proposant des modalités/options de solutions aux gestionnaires. Il est surtout très utile dans le cadre de la planification des grands travaux (investissements côtiers structurants). C'est d'ailleurs l'une des raisons pour laquelle, depuis 2022, les coordonnateurs ont souhaité avoir cette formation. Des modules seront préparés de sortes à ce qu'il n'y ait pas d'effort supplémentaires à faire par les UGP au-delà de la saisi des activités dans RUCHE

L'objectif principal de cette formation est de renforcer les capacités des UGP en planification opérationnelle sous MS Project y compris sur les outils et techniques de gestion axée sur les résultats.

### **3. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

A la fin de la formation, les participants seront capables de :

- Planifier les tâches et affecter les ressources nécessaires à l'exécution d'un projet ;
- Suivre l'avancement d'un projet et analyser les écarts observés par rapport aux prévisions ;
- Développer un cas pratique en lien avec les projets WACA ResIP ;
- Comprendre l'outil MS Project : Interface, paramétrage, etc. ;
- Comprendre les éléments fondamentaux de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;
- Situer l'importance de la GAR dans la gestion du cycle du projet ;
- Connaitre et appliquer les principaux outils et techniques de la GAR dans un projet.

### **4. PARTICIPANTS :**

La formation aura pour cible une vingtaine de participants des projets WACA ResIP1&2 composée de coordonnateurs et de spécialistes suivi - évaluation des UGP et du WACA BAR. Les participants sont constitués de francophones au nombre de seize (16) et d'anglophones/lusophones au nombre de quatre (4)

### **5. PÉRIODE DE PERFORMANCE**

Les sessions de formation pourront être dispensées à deux (02) groupes d'apprenants et se dérouleront en moyenne sur cinq (05) journées. Le critère de langue pourra être une option pour déterminer les groupes. La période prévue pour la tenue des formations est le mois de juillet 2024 sur une durée totale de 05 jours continus pour les 02 groupes. La prestation aura lieu dans un des pays de WACA ResIP cités plus haut. Le Prestataire devra être disponible pour une période comprenant la préparation, l'exécution et la soumission du rapport final de l'activité.

### **6. RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU CABINET**

Le Cabinet aura pour mission :

- D'élaborer un plan des sessions de formation en cohérence avec les attentes du WACA BAR relatives aux objectifs ;

- D'exécuter les séances de formation y compris les travaux/exercices pratiques basés sur les activités et le cadre de résultats de WACA ResIP;
- De documenter les résultats de chaque session ;
- D'établir un processus efficace pour s'assurer que tous les contributions, commentaires et questions sont traités clairement pendant la formation ;
- Mettre à la disposition des apprenants en version démo l'outil MS Project lors de la formation et des exercices pratiques

Le WACA BAR organisera l'atelier de formation et prendra en charge

- les honoraires du cabinet.
- les frais d'organisation de l'atelier (location de la salle, pause-café déjeuner, frais d'interprétariat etc.)
- les frais de prise en charge des participants du BAR
- l'acquisition de licence MsProject pour les expert du BAR

Au niveau Pays : Il a été retenu avec les UGP, que chaque pays participant prenne en charge les frais liés à la participation de ses membres ainsi que l'acquisition de licence Ms Project pour son UGP

## **7. DÉROULEMENT DE LA MISSION**

La mission se déroulera en trois (03) phases :

- 1) **La préparation des modules de formation** : les modules et supports permettant d'atteindre l'objectif seront développés par l'expert qui déploiera les sessions ;
- 2) **L'animation des sessions de formation** : l'expert-formateur va utiliser les supports et outils préparés pour l'animation des sessions. Il en déterminera les modes d'utilisation pour atteindre les objectifs d'apprentissage ;
- 3) **La production du rapport** final de formation : Il devra être soumis dans les cinq (05) jours ouvrables suivant la fin de la formation.

## **8. CONTENU DU PROGRAMME DE FORMATION**

Le programme doit contenir les principaux aspects suivants :

### **A. PLANIFICATION OPERATIONNELLE SUR MS PROJECT**

#### **1. Compréhension de l'outil MS Project :**

- Découvrir les fonctionnalités de MS Project ;
- Mettre en place les paramétrages de planification ;
- Introduire la notion de calendrier des ressources ;
- Personnaliser les tables, filtres et diagramme de Gantt.

#### **2. Planification des tâches et affectation des ressources :**

- Créer et manipuler des tâches ;
- Connaître, comprendre et utiliser les différents types de contraintes ;

- Définir et analyser les marges et chemin critique ;
- Connaître et manipuler l'affichage du diagramme de Gantt ;
- Savoir créer et affecter des ressources ;
- Analyser les contraintes liées aux ressources ;
- Utiliser le planificateur d'équipe ;
- Saisir des coûts fixes ;
- Évaluer le budget et le planning.

### 3. Suivi du projet :

- Définir la référence de base ;
- Générer les avancements de projet ;
- Mettre à jour le projet (procédures) ;
- Produire des rapports d'avancement.

## B. GESTION AXEE SUR LES RESULTATS

### 1. Compréhension des éléments fondamentaux de la GAR :

- Définition, principes et outils de Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;
- Liens entre la GAR et la gestion de projets traditionnels ;
- Théorie du changement d'une intervention (projet ou programme) ;
- Chaînes des résultats.

### 2. La GAR dans la gestion du cycle du projet :

- GAR et conception des programmes et projets : *Analyse du problème, analyse des parties prenantes, analyse des risques, cadre logique, etc.* ;
- GAR et planification des programmes et projets : *Planification stratégique, planification opérationnelle, Budgétisation, courbe en S* ;
- GAR et Suivi-Evaluation des programmes et projets : *choix des indicateurs, activités de suivi-évaluation ; gestion des modifications, capitalisation, etc.*

## 9. QUALIFICATIONS DU CONSULTANT

### • Expérience du Prestataire

Le prestataire devra posséder les qualifications minimums suivantes :

- Être un cabinet agréé par des institutions nationales ou internationales spécialisé dans la formation en Gestion de Projets/Programmes ;
- Avoir des expériences avérées en termes de préparation, d'organisation et de réalisation de formation en gestion de Projet/Programme ;
- Avoir exécuté au moins trois (3) missions similaires au cours des 03 dernières années (justifiées par des attestations de bonne exécution) ;
- Avoir travaillé avec des organisations/institutions internationales pour des thèmes similaires serait un atout.
- **Personnel à proposer**

**Un expert prestataire, chef de mission** devra être un expert-formateur senior. Son curriculum vitae sera évalué dans le cadre de cette demande de cotation. L'expert-formateur senior devra combiner et posséder les aptitudes, compétences et expériences suivantes :

- Avoir un Master en Management de Projets/Programmes, Management des Organisations, Sciences Sociales (Economie, gestion d'entreprise, Administration) ;
- Avoir au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle en tant que formateur en Gestion de Projets/Programmes ;
- Avoir au moins deux (02) expériences en tant que formateur ou facilitateur d'atelier/formation en en Gestion de projets avec l'outil MS Project ;
- Avoir au moins deux (02) expériences de formation en Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;
- Avoir au moins une expérience de formateur en Gestion de Projets/Programmes avec des ONG, et/ou Bailleurs ;
- Avoir la maîtrise de la langue française. La connaissance de la langue anglaise est un atout.

**Un expert junior assistant :** Le chef de mission devra être assisté par un expert junior ayant au minimum :

- Une maîtrise de l'anglais oral et écrit
- Deux (02) expériences en tant que formateur ou facilitateur d'atelier/formation en en Gestion de projets avec l'outil MS Project ;
- Deux (02) expériences de formation en Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;
- Et au moins une expérience de formateur en Gestion de Projets/Programmes avec des ONG, et/ou Bailleurs ;

## 10. LIVRABLES

Le Prestataire fournira les livrables suivants :

- ☞ Un rapport de cadrage en version électronique contenant le chronogramme global daté de sa mission.
- ☞ Le rapport provisoire de la session de formation en version électronique ;
- ☞ Le rapport final en version électronique présentant les tâches exécutées, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les perspectives ;

Rapports	Délai de soumission	Délai de révision WACA BAR	Délai de soumission version finale
Rapport de cadrage proposant le plan de la formation et les modules de	10 jours ouvrables avant le début de la formation	4 jours ouvrables	10 jours ouvrables
Attestations de participation	A la fin de la formation		
Rapport final de la formation et diplômes de participation	05 jours ouvrables après la fin de la formation	04 jours ouvrables	10 jours ouvrables

## 11. CONFIDENTIALITÉ

Le prestataire et son personnel seront tenus au secret professionnel pendant toute la durée du contrat et après son achèvement, quant aux informations et documents recueillis ou portés à leur connaissance à l'occasion de leur mission. Sans autorisation préalable du WACA BAR ils ne pourront communiquer à des tiers la teneur de ces renseignements et documents.

Le prestataire ne pourra pas faire un usage préjudiciable au WACA BAR des renseignements qui lui seront fournis pour accomplir sa mission. Tous les documents et données produits dans le cadre de ce mandat sont la propriété du WACA BAR .

## **12. CALENDRIER DE PAIEMENT**

Les paiements seront effectués au plus tard (02) deux semaines après réception des factures validées par le client. La version définitive des livrables devra être paraphée et signée par le prestataire.

## **13. MODALITÉS DES PAIEMENTS**

Les modalités retenues pour les paiements sont :

1<sup>er</sup> paiement : 50 % du coût de la prestation après réception du rapport de cadrage de la session contenant le chronogramme global daté de la session et une présentation PowerPoint synthétique, jugés acceptable par le Client ;

-2<sup>ème</sup> paiement : 50 % du coût de la prestation après réception du rapport de formation jugé acceptable par le Client.

Les frais liés à l'organisation de l'atelier (location de salle, restauration, pause-café, etc. seront pris en charge par le Client.

## **14. PROCEDURE DE SELECTION**

La procédure de sélection sera basée sur la méthode de qualification des consultants (QC) conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant de la Banque mondiale pour le financement de projets d'investissement (FPI), juillet 2016, novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020 et septembre 2023.